JEAN HAMEAU

(1779-1851)

SA VIE ET SES ŒUVRES

NOTICE

Publiée par la Commission du Monument JEAN HAMEAU.



BORDEAUX

G. GOUNOUILHOU, IMPRIMEUR DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

11 — RUE GUIRAUDE — 11

1899

JEAN HAMEAU

(1779-1851)

SA VIE ET SES ŒUVRES

NOTICE

Publiée par la Commission du Monument JEAN HAMEAU.



BORDEAUX

G. GOUNOUILHOU, IMPRIMEUR DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

11 — RUE GUIRAUDE — 11

1899

LA COMMISSION

DU MONUMENT JEAN HAMEAU

a reçu mission de faire élever un monument à la mémoire de JEAN HAMEAU, sur une place publique de la ville de La Teste (Gironde), et d'ouvrir une souscription générale dans ce but.

LE COMITÉ DE PATRONAGE :

MM. les Docteurs :

THÉOPHILE ROUSSEL, sénateur, membre de l'Institut.
GRANCHER, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, membre de l'Académie de Médecine.
BOUCHARD, membre de l'Institut, professeur à la Faculté de Médecine de Paris.
LANNELONGUE, membre de l'Institut, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, président de l'Association générale des Médecins de France.
LANDOUZY, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, membre de l'Académie de Médecine.
FRANÇOIS-FRANCK, professeur adjoint au Collège de France, membre de l'Académie de Médecine.

LE COMITÉ D'EXÉCUTION :

Président : M. le Dr LANDE, président de l'Association des Médecins de la Gironde, médecin honoraire des Hôpitaux.
Vice-Présidents : M. le Dr DE NABIAS, doyen de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Bordeaux. — M. le Dr DAVEZAC, président de la Société de Médecine et de Chirurgie de Bordeaux, médecin de l'hôpital Saint-André.
Secrétaire général : M. le Dr E. MAURIAC, membre du Conseil central d'hygiène de la Gironde, rédacteur en chef du *Journal de Médecine de Bordeaux*.
Trésorier : M. le Dr Louis HIRIGOYEN, chirurgien en chef de la Maternité, trésorier de l'Association des Médecins de la Gironde.

★

Membres du Comité :

MM. les Docteurs :

Armaingaud, membre du Conseil supérieur de l'Assistance publique, directeur de la Ligue contre la Tuberculose.
Arnozan, professeur à la Faculté de Médecine de Bordeaux, médecin des Hôpitaux.
Azam, professeur honoraire à la Faculté de Médecine, ancien président de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux.
Bergonié, professeur à la Faculté de Médecine de Bordeaux, rédacteur en chef des *Archives d'Électricité médicale.*
Boursier, professeur à la Faculté de Médecine de Bordeaux, chirurgien des Hôpitaux.
Chambrelent, agrégé à la Faculté de Médecine de Bordeaux.
Courtin, chirurgien des Hôpitaux, secrétaire général de l'Association des Médecins de la Gironde.
Demons, professeur à la Faculté de Médecine de Bordeaux, chirurgien des Hôpitaux.
Dubreuilh (W.), agrégé à la Faculté de Médecine de Bordeaux, médecin des Hôpitaux.
Dudourg (G.), chirurgien des Hôpitaux, vice-président de la Société de Médecine et de Chirurgie de Bordeaux.
Dumur, médecin des Hôpitaux, président du Syndicat professionnel des Médecins bordelais.
Ferré, professeur à la Faculté de Médecine de Bordeaux.
Garrigou, professeur à la Faculté de Médecine de Toulouse, président de l'Association pyrénéenne.
Hameau (G.), médecin consultant à Arcachon, président honoraire de l'Association des Médecins de la Gironde.
Lalanne, médecin à La Teste (Gironde).
Lalesque, médecin consultant à Arcachon, ancien interne des Hôpitaux de Paris.
Masse, professeur à la Faculté de Médecine, rédacteur en chef de la *Gazette hebdomadaire des Sciences médicales de Bordeaux.*
Micé, recteur honoraire, professeur honoraire à la Faculté de Médecine de Bordeaux.
Mongour, médecin des Hôpitaux, rédacteur en chef des *Annales de Médecine et de Chirurgie de Bordeaux.*
Moure, chargé de cours à la Faculté de Médecine de Bordeaux, rédacteur en chef de la *Revue de Laryngologie.*
Peyre, trésorier de la Société de Médecine et de Chirurgie de Bordeaux.
Pitres, doyen honoraire, professeur à la Faculté de Médecine de Bordeaux, vice-président de l'Association des Médecins de la Gironde.
Pousson, agrégé à la Faculté de Médecine de Bordeaux, secrétaire de l'Association des Médecins de la Gironde.
Régis, chargé de cours à la Faculté de Médecine de Bordeaux.
Rouch, médecin à La Teste (Gironde).
Saint-Philippe, médecin de l'hôpital des Enfants, vice-président de l'Association des Médecins de la Gironde.
Sémiac, médecin à La Teste (Gironde).
Solles, médecin honoraire des Hôpitaux.
Sous, secrétaire général de la Société de Médecine et de Chirurgie de Bordeaux.

JEAN HAMEAU

(1779-1851)

On a remarqué depuis longtemps que la plupart des hommes devenus célèbres, notamment dans les sciences et les arts, avaient eu des commencements difficiles; que l'école des privations trempe mieux les natures encore malléables que l'abondance, l'adulation ou les gâteries. Sous ce rapport, la vie de Jean Hameau ne fait pas exception; car sa famille était peu fortunée. Son père, André Hameau, originaire du Quercy, était venu s'établir à La Teste, en qualité de marchand drapier. Il eut deux enfants : un garçon et une fille. Celle-ci fut mariée à Pierre Moureau, l'aïeul des familles Moureau qui tiennent encore un rang honorable dans la contrée et y jouissent d'une grande estime.

Jean Hameau naquit à La Teste le 5 octobre 1779. Enfant de nature fine et de complexion délicate, il se distingua si bien à l'école primaire que le curé de la paroisse le prit en affection et lui enseigna les rudiments du latin, avec l'arrière-pensée d'en faire un bon élève du séminaire. Le jeune écolier profita excellemment des leçons du pieux ecclésiastique; mais, on ignore par quelle influence, il manifesta bientôt le désir d'être médecin, et, à quinze ans, il partit pour Ychoux, commune des Landes, où vivait un médecin renommé, pour se mettre en apprentissage chez lui.

Bien que la Révolution eût supprimé les corporations, l'usage de s'attacher à un maître ès arts se per-

pétua quelque temps encore, dans nos campagnes, parmi les aspirants aux titres de médecin.

Mais l'année précédente, c'est à dire en plein 93, le jeune Hameau assistait à l'un de ces spectacles lugubres dont le règne des Jacobins fut si cruellement prodigue, et dont il garda, toute sa vie, l'inoubliable souvenir. Le héros de la journée, Jean Fleury, âgé de vingt-cinq ans à peine, lui laissera l'impression d'un homme supérieur et doué d'un rare courage.

Voici comment cet épisode est rapporté dans le discours funèbre prononcé, en 1845, sur la tombe de Jean Fleury, qui avait été pendant plus de trente ans maire de La Teste : « Le parti de la montagne brandissait, sur toute la France, le glaive sanglant de la Terreur; plusieurs de nos honorables citoyens avaient adhéré au parti des Girondins; ils étaient hors la loi! Le Comité de salut public, instruit de ce fait, ne dédaigna pas d'envoyer deux de ses sicaires dans notre commune (La Teste), pour venger la République outragée! Ils arrivent, la rage dans le cœur, au moment où se tenait dans l'église une assemblée populaire. Ils entrent et, du ton le plus féroce, demandent les têtes des inculpés. L'assemblée est pétrifiée; on n'ose ni se plaindre ni se défendre; tout le monde craint pour soi.

» Seul, pendant cette panique générale, notre premier magistrat (Jean Fleury) sent sa grande âme prendre une énergie nouvelle, et, quoiqu'il eût compris tout le danger d'une semblable entreprise, il monte à la tribune pour défendre les accusés. Dire ce qu'il montra d'éloquence dans ce moment affreux et solennel est chose impossible; mais on se rappelle encore ses généreux efforts pour arracher à la mort ses malheureux amis.

» Les deux envoyés qui d'abord s'étaient refusés à l'entendre, finirent par l'écouter et par accepter une autre séance pour le lendemain. Elle eut lieu cette séance, mais non sans être encore plus orageuse! Des oppositions déplorables surgirent dans le sein de l'assemblée; tout espoir semblait perdu pour les Girondins; mais

notre athlète, que les obstacles rendaient plus courageux et plus éloquent, peut-être aussi par l'effet d'une inspiration divine, triompha de ses adversaires, toucha le cœur des proconsuls, gagna leur confiance, sut les persuader de l'innocence des accusés et les fit fraterniser! »

Combien de ces spectacles sublimes dans les plus humbles campagnes, comme dans les grandes cités! Le souvenir en est resté longtemps au cœur de ceux qui en furent les témoins ou les dépositaires d'une tradition sacrée. Puis l'oubli est venu, l'oubli où tout s'éteint à jamais!

Mais le jeune Hameau n'oublia pas; et, longtemps après, lorsque, devenu le gendre de son héros, il vivra auprès de lui, on le verra toujours animé des sentiments les plus respectueux comme des égards les plus dévoués.

Quelques mois plus tard, et comme les thermidoriens reprenaient l'œuvre sanguinaire, le jeune Hameau se rendit à Ychoux où le Dr Desquives le reçut paternellement et se plut à lui enseigner les éléments de l'anatomie, de la physiologie, de la médecine. Il l'exerçait à la pratique de la saignée et de la petite chirurgie. En même temps, le curé de la paroisse, auquel celui de La Teste l'avait fortement recommandé, le poussa le plus loin possible dans la connaissance du latin. Bientôt, il put lire Cicéron, César et Virgile, qui restèrent ses auteurs favoris.

Cet apprentissage, fait d'études élémentaires, de soins aux malades, de courses et de chevauchées parmi les chaumières des Landes, dura près de trois années. Puis, sur les conseils de M. Desquives, le disciple rentra à La Teste d'où il devait bientôt partir pour Paris.

Et il partit à pied! car les ressources de sa famille étaient trop exiguës pour qu'il voulût les mettre à contribution.

« Il fallait l'entendre raconter lui-même les émotions enivrantes et les péripéties douloureuses du chemin; l'attrait irrésistible des horizons nouveaux et la faveur des rouliers qu'il sut capter par son esprit franc et

enjoué, ainsi que par le charme d'une complexion délicate. Assis à côté d'eux sur le bord du véhicule, il leur faisait de longs récits, et tantôt marchant, tantôt racontant, il vit enfin arriver la dernière étape de ce long voyage (1). »

Mais, à Paris, il fut nécessaire de se loger, de subvenir aux exigences de la vie, si frugale fût-elle, de prendre des inscriptions. Notre étudiant donna des leçons, se fit attacher comme répétiteur à l'École pratique. Cependant, il ne passa pas d'examens, se réservant de les subir à Montpellier, objet suprême de son ambition.

Pour entreprendre ce nouveau voyage, de nouvelles ressources étaient indispensables. Il se décide à prendre le titre d'officier de santé à Bordeaux. Ce titre lui fut délivré par le Jury médical de la Gironde, sous la présidence du professeur Dumas (de Montpellier), assisté des Drs de Sèze et Comet, le 18 septembre 1804. Muni de ce premier diplôme, Hameau s'installa au village d'Arès, commune d'Andernos, sur les bords du bassin d'Arcachon. Il y pratiqua la médecine pendant plusieurs mois. Et il la pratiqua, sans doute, avec succès et un grand dévouement, car les habitants de cette région lui avaient voué une confiance et une fidélité qui ne se démentirent jamais. De La Teste où il habita définitivement, ils l'appelaient fréquemment, soit seul, soit comme consultant.

Il avait gardé lui-même de ce séjour au milieu d'une population maritime honnête et laborieuse le plus attachant souvenir. C'est à ce moment aussi qu'il mérita sa première médaille d'or pour avoir, des premiers en France, introduit et propagé la vaccine, malgré les hésitations et les préjugés qui rendaient l'entreprise difficile. La découverte de Jenner datait de 1798. On peut être à bon droit surpris qu'en si peu de temps, et à une époque où les relations de province à province étaient difficiles, où les troubles politiques et les guerres

(1) *Éloge historique de Jean Hameau,* par le Dr de Biermont, 1867.

avaient tout bouleversé, l'innovation hardie autant que bienfaisante ait fait de si rapides progrès.

Dans son rapport au Comité central de Paris (1814), Husson cite Hameau, avec Dutrouilh (de Bordeaux), Chabannes (de Pauillac) et Mouganne (de Lesparre), comme les premiers propagateurs de la vaccine dans la Gironde.

Le jeune officier de santé fut enfin en mesure de satisfaire le but de ses efforts et de ses privations courageusement endurées. Après des péripéties nombreuses, mais cette fois installé dans le coche qui s'acheminait lentement, il finit par entrer dans la terre promise, à Montpellier.

Là encore, il donna des leçons aux étudiants de bonne volonté; il devint membre de l'*Athœneum medicum,* et passa brillamment ses examens. Il revêtit finalement la robe de Rabelais et coiffa le bonnet doctoral le 6 mai 1807.

Quel fut le sujet de sa thèse? L'épigraphe qu'il lui donna, empruntée à Ovide, le fait pressentir :

Nescio quâ natale solum dulcedine cunctos
Ducit, et immemores non sinit esse sui.

Car Hameau, dans toutes ses pérégrinations, ne perdit jamais de vue le sol natal et sa chère famille. La thèse était intitulée : *Essai sur la topographie physico-médicale de La Teste-de-Buch*, et dédiée à son père *bien-aimé :* « Vous fûtes le digne auteur de mes jours, le soutien et l'aiguillon de mon zèle; c'est par l'effet de votre constante bonté, de votre affection paternelle que j'ai pu terminer ma pénible carrière scholastique. Daignez donc agréer l'offrande de ce faible travail, car il est plutôt le fruit de vos sollicitudes que celui de mes veilles. Il est à vous, veuillez le recevoir. Heureux s'il peut adoucir l'amertume des peines qui se renouvellent sans cesse pour vous! » Allusion mélancolique suffisamment expliquée par la dédicace qui suit : « Aux mânes d'une mère, d'une sœur dont l'existence aurait fait le charme de ma vie ! »

Dans cette thèse inaugurale, les airs, les eaux, les produits du sol et la manière d'être de chaque classe d'habitants, sont passés en revue et soumis à l'épreuve des sciences physiques, chimiques et médicales, selon le mode hippocratique auquel on doit tant de générations d'observateurs sévères et quelques observateurs de génie. L'auteur note (ce que les pluviomètres ont vérifié de nos jours) que la pluie tombe moins abondamment sur la côte de l'Océan que plus loin, vers le plateau qui sépare le bassin de la Garonne du versant méridional. La Teste occupe un point déclive où les eaux de la lande circulent difficilement, ce qui donne lieu à quelques maladies qu'on ferait disparaître en facilitant l'écoulement. Travail qui a été entrepris depuis avec plein succès. Quant à l'eau de boisson, le jeune docteur la trouve médiocre ou même mauvaise dans certains puits, parce qu'elle reçoit des infiltrations malsaines; mais il proclame excellente l'eau qui apparaît aux pieds des dunes de sable et il souhaite qu'on la capte pour la conduire au bourg de La Teste, lequel comptait alors 2,300 habitants.

Et ces habitants formaient, au point de vue où se plaçait le médecin, trois grandes catégories : « Les bourgeois qui mènent une vie sédentaire et oisive; se nourrissent bien, ayant un bon pain de froment, du poisson frais, des viandes de boucherie, des volailles, un vin agréable et généreux. » Ils jouissent d'une bonne santé, ainsi que les hommes, parmi les artisans. Mais voici une particularité de mœurs, chez ces derniers : « Le chef de la maison se nourrit souvent très bien, tandis que le reste de la famille vit de choses les plus malsaines et les moins agréables. Outre cela, les travaux les plus pénibles sont réservés au sexe faible... Toutefois, les femmes ne sont portées à ce genre de vie par aucune contrainte ni tyrannie de la part des hommes, qui les chérissent; mais seulement par une antique habitude qui se perpétue. Les marins jouissent d'une santé à toute épreuve. L'air de la mer et l'exercice en sont les causes. On voit des enfants valétudinaires embrasser cette profession et acquérir

une constitution qui étonne. » Quant aux résiniers, qui passent leur vie dans la forêt de pins et ne vont au village que le dimanche, pour suivre les offices et vider quelques bouteilles, « ils diffèrent beaucoup des autres habitants : moins spirituels et moins agiles, ils ne leur cèdent en rien pour la franchise ni pour la douceur du caractère et ils ont une certaine manière d'être qui les distingue en tout. »

Nous pouvons assurer que les conditions hygiéniques des résiniers se sont très notablement améliorées et que, sans rien perdre de leur proverbiale probité, ils ont fort gagné en force et en santé.

« C'est sur la juste appréciation des différentes manières d'être de chaque classe d'un même peuple, lisons-nous dans cette thèse, que repose, en partie, la plus saine médecine. C'est par elle que l'habile médecin sait varier à propos les traitements des maladies qui paraissent être les mêmes. »

Muni de son diplôme si vaillamment conquis, le jeune docteur revint à La Teste pour s'y établir définitivement.

Là, au milieu de cette population qu'il a si soigneusement étudiée et qu'il aime, vivra désormais le modeste médecin de campagne. Ses courses ne se borneront pas cependant aux communes et aux villages immédiats : Gujan, le Teich, Cazeaux ; son cheval, indispensable compagnon du praticien landais, le portera, chaque jour, au delà des limites du canton, à Biganos, Audenge, Andernos, Arès, Salles et Mios. Parfois même il sera appelé à Sanguinet, Parentis ou Belin. Son titre de docteur lui donne une suprématie incontestée sur les autres médecins de cette vaste région.

Bien plus tard seulement il verra s'élever auprès de lui des docteurs de la Faculté de Paris : en 1829, un travailleur de mérite, M. Auguste Lalesque; puis, en 1847, MM. Édouard Lalanne et Jules Lalesque. Mais sa réputation est si bien assise, la confiance qu'il inspire si réelle, que ses nouveaux émules se montrent toujours déférents et contribuent ainsi puissamment à maintenir

très haut le niveau de la considération publique pour le corps médical tout entier.

Il est vrai qu'à ce moment, Jean Hameau, qui était excellemment doué lui-même des qualités qui constituent le bon confrère, avait déjà donné des preuves de sa valeur scientifique.

En 1812, il communiquait à la Société de Médecine de Bordeaux, dont il venait d'être nommé membre correspondant, le premier cas connu de transmission de la morve du cheval à l'homme. Il s'agissait d'un vétérinaire de La Teste, Pierre Daisson, qui, chargé par le préfet d'étudier une épidémie de morve sur les chevaux, aux pâturages d'Audenge, tomba malade et mourut après quelques mois d'horribles souffrances. A l'examen des symptômes, Hameau diagnostiqua la morve; mais, comme le fait était inouï, il soumit son malade à l'appréciation de deux grands médecins de Bordeaux, les docteurs Guérin et Lapeyre, lesquels partagèrent son avis. Cette observation ne sortit pas du petit cercle des médecins bordelais, et lorsque Schilling, en 1821, Elliotson, en 1830, publièrent des cas semblables, on considéra ces faits comme la première révélation de la terrible contagion.

De 1811 à 1815, c'est par une série ininterrompue de mémoires sur les *Constitutions médicales* qu'il manifeste sa constante sollicitude et sa préoccupation des questions d'hygiène, de pathologie et de thérapeutique. On sent que son champ de bataille, à lui, pendant que la terre tremble partout aux bruits du canon, c'est ce pauvre pays qu'il voudrait assaini, purgé des ennemis parasites qui détériorent la race et contre lesquels il faut se livrer à une lutte acharnée.

Et comme il l'aime véritablement, ce pays déshérité! « Nulle part, écrit-il, les causes de destruction ne sont plus multipliées que dans nos landes, ou du moins nulle part elles n'agissent plus librement, parce qu'il n'y a point d'endroit où il y ait aussi peu de ressources pour les détruire. En effet, que l'on considère les landes, on y verra partout une terre marécageuse, peu cultivée;

des habitants pauvres, mal nourris, exposés à de grandes fatigues, ignorants et privés de tous les avantages que peuvent procurer le commerce et l'industrie... Saisi d'effroi à l'aspect des nombreuses maladies qui affligent cette contrée, comment n'aurais-je pas cherché à l'étudier d'une manière toute particulière? C'est le pays qui m'a vu naître, c'est le pays où j'exerce la médecine! — L'année 1811 fut chaude et humide. J'avais prédit qu'il y aurait beaucoup de fièvres intermittentes et les trois quarts des habitants en ont été atteints. »

Tel était effectivement le lot de ces malheureuses contrées avant la transformation radicale que lui ont fait subir les grands travaux de drainage et la mise en culture sur une vaste échelle. Aujourd'hui c'est l'un des pays les plus salubres de France, et en cela les vœux, les efforts, les appels réitérés de Hameau et de ses confrères auront été amplement exaucés. A la tête des hommes zélés qui ont le plus activement et utilement travaillé à la régénération des landes de Gascogne, il est juste de citer Chambrelent, ingénieur en chef des ponts et chaussées à Bordeaux, et Crouzet, ingénieur en chef à Mont-de-Marsan.

A propos de la fièvre intermittente endémique dans toute cette contrée, Hameau avait constaté que le quinquina administré, en trois fois, deux, quatre et six heures avant l'accès, à la dose quotidienne de 30 grammes, réussit le plus souvent à enrayer la maladie si elle est récente. Or, c'est précisément la conclusion à laquelle sont arrivés dans ces derniers temps les médecins italiens, et Koch lui-même, après avoir montré, par l'examen du sang, qu'à ce moment la quinine s'oppose à la prolifération des sporules, tandis qu'elle reste sans effet sur la bacille quand il est développé, c'est-à-dire pendant l'accès.

Hameau blâme formellement les praticiens qui n'emploient pas le quinquina, et ceux qui, esclaves de la parole du maître, s'en remettent à la nature du soin d'épuiser la cause morbifique : « L'immortel vieillard de Cos dit que la fièvre tierce se juge d'elle-même au

septième accès, et beaucoup de grands observateurs l'ont répété après lui; mais ce jugement, qui sans doute est vrai pour les pays où ils ont observé, ne l'est pas pour ce pays-ci. C'est même une très grande faute de considérer ces fièvres comme un effort salutaire que ferait la nature pour éliminer quelque humeur qui l'irrite ou la moleste. Cela peut être lorsque la fièvre dépend de causes internes; mais certainement les fièvres endémiques de ce pays dépendent des causes externes, et je puis assurer, par des milliers d'observations, que je n'ai pas vu survenir un seul accident pour avoir guéri cette fièvre dès le commencement et que j'en ai vu arriver beaucoup, et des plus graves, en les laissant subsister. »

Encore une remarque intéressante : « La fièvre intermittente se complique parfois, et dès les premiers accès, d'anasarque. J'ai cherché à me rendre raison de la manière dont la fièvre pouvait causer l'anasarque, et j'ai pensé que la cause délétère qui produit la fièvre, frappe les reins d'une faiblesse ou d'un spasme particulier et que ces organes n'accomplissaient plus que faiblement leurs fonctions. »

De 1815 à 1818, nous ne savons rien de Hameau, sinon qu'il traverse tous les jours, au trot de sa monture, les grandes plaines d'ajoncs et de bruyères, où paissent quelques troupeaux de moutons gardés par des bergers perchés sur leurs hautes échasses et tricotant des bas de laine grossière pour tromper la longue monotonie des jours.

Mais le mois d'août 1818 est une date mémorable dans la vie professionnelle de Jean Hameau. Il y fut mis, pour la première fois, en face de la pauvre vieille femme qui servit de point de départ à la découverte de la *pellagre* en France. Cette femme, une veuve de cinquante ans, habitant la commune du Teich, était devenue idiote, paralytique, hydropique, et présentait sur le dos des mains et des pieds des épaississements fendillés de la peau. La langue aussi était fendillée. La mort ne tarda pas à venir.

Isolé, ce fait n'apprenait rien; mais, au printemps suivant, une fille de cette femme présenta sur les pieds et les mains un érythème, et sur la langue des stries fendillées, qui éveillèrent l'attention du médecin. Il y avait, en outre, de la diarrhée et la malade raconta qu'elle avait éprouvé les mêmes choses pendant les deux étés précédents. L'hiver se passa bien; mais au mois d'avril suivant tout recommença. « Comme cette malade piquait vivement ma curiosité, écrit Hameau, j'avais soin d'aller la voir le plus souvent possible. Bientôt je constatai le défaut d'équilibre des membres inférieurs et les approches de la folie. J'avoue que ce triste état de la malade m'affligea et m'embarrassa extrêmement, ne sachant guère comment le juger ni, par conséquent, y remédier. Toutefois, je pensai que la cause herpétique, quelle qu'elle fût, agissait sur le cerveau et la moelle épinière. » De là, quelques essais de médications qui restèrent sans effet.

En mai 1824, ce furent encore deux habitants du Teich qui présentèrent les mêmes symptômes cutanés, intestinaux, cérébro-spinaux. « Dès ce moment, je pensai qu'il était très possible que cette maladie fût plus répandue et qu'elle fût due à un virus particulier. » Elle était très répandue, en effet, et lorsque les médecins des Landes furent mis en possession du mémoire de Jean Hameau, ils furent stupéfaits de la trouver partout faisant de grands ravages parmi les familles les plus misérables.

Bien édifié sur les symptômes et sur l'évolution de la maladie, Hameau lut, le 4 mai 1829, devant la Société de Médecine de Bordeaux, la première *note sur une maladie peu connue*. Un mémoire plus étendu suivit d'assez près et provoqua une importante discussion au sein de la Société, où MM. Bonnet et Arthaud émirent l'avis que la maladie décrite par le médecin de La Teste présentait des analogies avec celle que les médecins de la Lombardie désignaient sous le nom de pellagre. Puis l'assimilation parut complète et finit par être acceptée par la généralité des médecins.

« Cependant, dit M. Léon Marchand, dans son rapport au Conseil de salubrité, il se passa quelque temps avant que cette endémie fût l'objet d'une attention sérieuse de la part des hommes de l'art et de l'Administration. Les praticiens des Landes croyaient peu à son existence; quelques-uns même la niaient avant de l'étudier. M. Hameau, tout seul, ne pouvait faire une majorité. On avait des préventions contre ses idées et il ne pouvait entraîner les convictions; il insistait pourtant ! »

Et, sur ces instances persévérantes de Hameau qui ne voulait nullement se contenter de la gloire d'une importante découverte et qui désirait, avant tout, attirer l'attention des pouvoirs publics sur les malheureuses populations que ravageait le fléau, le préfet de la Gironde chargea, en 1836, le médecin des épidémies d'ouvrir une enquête, à la suite de laquelle le Conseil central de salubrité du département détermina un plan d'étude et ouvrit un concours en 1839.

Plusieurs médecins envoyèrent des observations détaillées, toutes confirmant l'exactitude du tableau symptomatique rédigé par Hameau et distribué dans toute la région par les soins de la préfecture.

Parmi les mémoires du concours, celui d'Auguste Lalesque retint, après ceux de Hameau, l'attention des juges. M. Lalesque confirmait lui aussi la réalité de la maladie signalée par son confrère; mais il la considérait non comme une maladie nouvelle, mais comme une lèpre dégénérée.

Les juges décernèrent la première médaille d'or à J. Hameau, « en lui témoignant le regret de n'avoir pas à lui offrir une récompense plus digne de ses intéressants travaux, » et la deuxième médaille d'or à M. Lalesque, « en lui faisant connaître leur satisfaction pour les recherches d'érudition auxquelles il s'est livré. »

Les premiers cas de pellagre observés paraissaient impliquer la contagion; tous les sujets atteints appartenaient aux familles les plus pauvres de laboureurs ou de bergers, à l'exclusion de toutes autres. Un vétérinaire distingué de Bordeaux, Guichenet, avait remarqué

que les brebis des landes sont sujettes à une maladie, la *pelle*, qui n'est pas sans analogie avec la pellagre, et qui est contagieuse. Il n'en fallait pas davantage pour que le médecin de La Teste considérât la pellagre comme un virus, ou mal parasitaire transmis à l'homme par la brebis. La théorie n'a pas été confirmée; mais déjà apparaît la notion des germes vivants, causes des maladies contagieuses. C'est effectivement en 1836 que Jean Hameau adresse à la Société de Médecine de Bordeaux son mémoire sur les virus. Nous y reviendrons.

A le même époque, il publiait : *Quelques avis sur les bains de mer*, et il recevait en 1838 le titre de médecin-inspecteur des bains d'Arcachon, qu'il garda sa vie durant. Quoi! demandera-t-on, il y avait donc déjà une station balnéaire à Arcachon? Assurément; mais combien primitive et sauvagement pittoresque! On y parvenait de Bordeaux en quatorze heures : douze jusqu'à La Teste et deux de La Teste jusqu'à l'*établissement* Legallais. Et par quels chemins! La voiture devait traverser les prés-salés, à gué, par marée basse, puis s'engager dans les dunes de sable. Enfin, on arrivait et on trouvait un hôtel propre, assez grand, très simple et bien fréquenté. Les riches familles de Bordeaux s'y succédaient de juin en octobre, et le médecin-inspecteur faisait sa visite deux ou trois fois par semaine. C'était l'âge d'or, en même temps que l'enfance de cette charmante cité, aujourd'hui élégante, renommée et peuplée de 8,200 habitants, sans compter la population flottante, qui est considérable. Avec l'*établissement*, il n'y avait sur cette côte, qui devait, en 1857, former la commune d'Arcachon, que la maison Lesca, à l'Aiguillon, petite et sommairement meublée, puis la vieille chapelle de Notre-Dame, où tous les ans, au 25 mars, se rendaient, en pèlerinage, les habitants des Landes et de toutes les communes voisines du bassin d'Arcachon. On y voyait aussi sur la plage quelques cabanes en gourbet, d'un aspect tout insulaire, où les pêcheurs prenaient leurs quartiers d'été. Les baigneurs se plaisaient à les visiter

et n'avaient jamais qu'à se louer de leur politesse. Car tous ces hommes de mer sont intelligents, honnêtes, sains de corps et d'esprit.

Vers la même époque (1839), toujours filialement attaché aux choses de son pays, captivé par l'étude de ses origines, de son histoire et des problèmes de tout ordre qui s'imposaient à ses méditations, Jean Hameau adressa à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux un mémoire intitulé : *Quelques aperçus historiques et topographiques sur La Teste-de-Buch et ses environs.* Ce travail important et plein de vues alors nouvelles lui ouvrit les portes de cette savante Académie. Glanons au hasard : « Sur cette vaste côte du golfe de Gascogne si fréquente en naufrage, il n'y a maintenant que le port de La Teste qui offre un refuge aux navigateurs. Dans les temps anciens, cette côte était ouverte sur d'autres points où étaient des ports que les sables ont comblés. Tous les étangs situés à l'orient et à la base des dunes ont probablement été des baies, comme celle d'Arcachon, et l'histoire a consacré le souvenir du port d'Anchise, qui était où nous voyons l'étang de Lacanau. »

« ... Il est difficile de prévoir quelle sera pour le canton de La Teste l'influence du grand mouvement qui s'y opère depuis peu d'années : les semis qui le garantissent du progrès des sables et qui créent une forêt dont les bienfaits seront pour ainsi dire éternels; les établissements de bains de mer, qui attirent chaque année une société nombreuse et choisie; des défrichements considérables qui porteront la vie dans nos landes; un chemin de fer, qui placera La Teste à deux heures de Bordeaux. Toutes ces merveilles (car je ne saurais les nommer autrement) semblent donner la certitude que ce pays doit arriver bientôt à la plus grande prospérité. »

N'est-ce pas comme un instantané pris au moment où vont s'accomplir les grandes transformations du milieu de notre XIX[e] siècle?

Hameau rend hommage à la science et à l'activité de

l'ingénieur Brémontier; mais il trouve que le gouvernement, qui lui a élevé un cippe dans les dunes de La Teste, a été ingrat en ne gravant pas sur ce marbre les noms de Louis-Mathieu Desbiey et de Guillaume Desbiey, deux frères qui avaient, plusieurs années avant l'arrivée de Brémontier, fixé chez eux, à Saint-Julien-en-Born, une dune de sable en y *semant des graines de pins recouvertes de broussailles*. Ce procédé, qui a été le nœud du succès dans les travaux de fixation des sables mouvants, se trouve consigné dans un mémoire lu en séance publique de l'Académie de Bordeaux, le 5 août 1774, par le chanoine Louis-Mathieu Desbiey, secrétaire genéral de la dite Académie. « M. Dupré de Saint-Maur, intendant de la province, pria M. Desbiey de lui confier le manuscrit pour le faire copier par M. Brémontier, sous-ingénieur des ponts et chaussées. Le mémoire fut prêté, mais jamais rendu (1). »

Malgré la marche rapide des sables mouvants vers l'intérieur des terres, Brémontier se montre surpris que l'Océan se trouve encore si près des dunes. « Cela tient tout naturellement, répond Hameau, à ce que l'Océan ronge sans cesse la plage et que les dunes sont formées en très grande partie par les sables que la mer détache du rivage. »

« Il a existé une première ligne de dunes sur le même lieu et de la même longueur que celles d'à présent. Elle a été semée en pins, chênes, arbousiers et autres espèces d'arbres, par des procédés qu'on ignore et à une époque inconnue. Depuis, de nouveaux sables sont venus surmonter presque en entier cette vaste forêt et présenter l'immense chaîne de sables nus que nous voyons encore. On a souvent trouvé, en effet, sur les bords de l'Océan des troncs d'arbres; et dans plusieurs endroits des débris de four à cuire la résine, ainsi que

(1) Toutes les questions concernant les étangs, la formation et la fixation des dunes, ainsi que l'histoire des grands travaux exécutés, et dont le plus grand mérite reviendrait à l'ingénieur Charlevoix de Villers, ont été savamment traitées, notamment par MM. Grandjean, Duffart, Durègne, Dulignon-Desgranges, dans ces derniers temps.

des briques et autres matériaux dont les cabanes de résiniers étaient construites. »

A quelle époque est-il permis de faire remonter l'origine de ces premières forêts? Elles sont antérieures à l'occupation romaine, puisque Ausone et saint Paulin parlent des *boios piceos*, c'est-à-dire des résiniers de leur temps. D'après les calculs de Brémontier, admis encore comme probables, la nouvelle formation des dunes remonterait à plus de 4,000 ans. On voit jusqu'où il faudrait reculer la première.

Hameau n'admet pas que la fixation de ces premières dunes ait pu se faire sans l'intervention de l'homme, parce qu'aucune plante ne croît sur cette arène sèche et mouvante sans des procédés ingénieux pour la maintenir.

Les Gaulois avaient le culte des forêts, et ont dû vouloir conserver celles de notre pays maritime. Mais l'âge des premières dunes permet de penser qu'à cette époque ces peuples étaient encore trop barbares pour accomplir un tel travail de création, et Hameau n'hésite pas à proposer les Atlantes comme le peuple assez antérieur à l'histoire et assez avancé en civilisation, au dire d'Homère, de Platon et de Sanchoniaton, pour avoir conçu et mené à bien une telle entreprise.

Un an après ce premier mémoire, Hameau en adressait un autre à l'Académie de Bordeaux :

« Parlerai-je, dira le Dr Auguste Lalesque, parlerai-je de son travail sur les *Idées innées*, travail si remarquable à plus d'un titre, dans lequel, profitant des découvertes modernes, il ajoute des arguments précieux aux assertions de Descartes, de Leibnitz et de Malebranche? ».

Ce mémoire, en effet, sur un sujet aussi ardu, justifie, comme tous les autres et d'une façon peut-être plus frappante, ce que Léon Marchand disait de la trempe essentiellement philosophique de l'esprit de Jean Hameau. On y trouve le génie de l'observation dominant même les réticences sur la nature de l'âme que commandait son sentiment sincèrement religieux. L'âme est d'essence autre que la matière; mais les idées ne

sont que l'interprétation des impressions fournies par les sens. Supprimez la sensation, vous rendez les idées impossibles.

« Pour bien traiter ce sujet, il ne suffirait pas d'être bon logicien et métaphysicien, il faudrait surtout être instruit des choses de la nature et les avoir méditées...

» Les corps vivants ne s'entretiennent et ne se développent pas par simples affinités ou combinaisons chimiques, mais par une faculté instinctivement tactile, répartie jusque dans les plus petits réduits de l'organisme, qui permet à chaque fibre (nous dirions à la cellule), à chaque tissu, à chaque organe de choisir ceux de ces éléments qui lui conviennent le mieux pour les convertir en leur propre substance et les faire participer au principe de vie qui les anime. Propriété instinctive qui fait que chaque infime partie du tout sent, goûte et choisit.

» L'idée est une sensation intérieure s'attachant à un objet et dont on a conscience.

» Si l'animal avait des idées véritables, il pourrait les combiner, les apprécier et, par suite, se perfectionner. Or, il n'en est rien; il ne sait pas qu'il est, ni qu'il doit cesser d'être; tout ce qui s'opère en lui est la conséquence de son organisation matérielle, laquelle n'éprouve que des besoins instinctifs.

» Chez l'enfant, aucun de ses désirs ne saurait naître par l'effet d'un jugement si les sens n'avaient préalablement transmis au cerveau, et celui-ci à l'âme, l'image qui excite ses actions. Donc, il n'y a pas d'*idées innées*.

» Les animaux ont de la mémoire, de la volonté, du jugement; ils sont sensibles aux bienfaits. Cependant il ne faut pas croire que ces sentiments soient raisonnés. Comme êtres sensibles, les animaux ont un vif attrait pour le plaisir; tout ce qui contribue à le leur procurer les attire avec force. L'attachement du chien à son maître est d'autant plus constant qu'il ne peut avoir l'idée d'un sort meilleur.

» L'intelligence peut être définie : l'aptitude à la connaissance des choses. Elle diffère de l'instinct, qui ne

peut rien connaître. Par elle, l'homme a la faculté d'apprécier ce qu'il fait, de comprendre son existence et celle des objets qui l'environnent; de se rendre raison de leurs qualités et de leurs rapports; de réfléchir sur lui-même et d'acquérir la conviction qu'il a en lui quelque chose de distinct des objets matériels, puisqu'il les comprend et n'en est pas compris; de pouvoir s'élever, par la contemplation de la nature, jusqu'à reconnaître qu'il existe, en dehors de lui et de toute matière, un principe si infiniment habile, actif et puissant, que seul il peut avoir tout créé et harmonisé dans l'univers. Ainsi comprise, l'intelligence est la triple faculté de comprendre Dieu, l'âme et la matière; non point dans leurs essences, mais dans leurs attributs.

» Quelque nouvelle que paraisse une invention, elle est toujours la conséquence ou le fruit de connaissances antérieurement acquises. L'âme n'invente rien, mais se perfectionne par une filiation, une continuité d'appréciations et de comparaisons des images soumises, par les sens, à son attention. »

Selon Descartes, la notion de Dieu est innée. Ce n'est point l'opinion de Hameau : « La connaissance de Dieu n'est pas innée, car elle n'existe pas chez tous les hommes. » Et si des savants, même de ceux qui ont pu douter de l'existence de Dieu, arrivent à l'affirmer, en présence de l'ordre admirable qui règne dans l'univers, c'est évidemment parce que, habitués à ne rien voir de bien dans les œuvres humaines sans en trouver la marque d'un ouvrier habile, la notion d'un créateur sublime et nécessaire s'impose en face de la création. Donc, cette idée de causalité vient, comme toutes les autres, de nos sensations.

« De tout ce que l'homme peut observer, rien n'est plus digne de ses méditations que cette admirable faculté par laquelle les images des corps extérieurs viennent, sans trouble ni confusion, pénétrer son cerveau, s'y graver assez fermement pour y rester, s'il le faut, toute la vie et y représenter ces tableaux fidèles des scènes de la nature qui donnent à l'âme l'aliment

nécessaire à ses innombrables conceptions. On ne saura jamais comment s'accomplit cette fonction; mais on verra toujours que les sens sont posés entre l'âme et la nature extérieure pour rapporter à celle-là tout ce que dit celle-ci. Ce langage mystérieux que le corps ne comprend pas, l'âme le comprend, le traduit, le commente et le fait entendre au dehors par une multitude infinie d'actes qu'elle fait exécuter au corps avec toute la précision qui résulte de la compréhension et de la connaissance des choses, mais où rien d'inné n'apparaît. »

La mémoire de Jean Hameau le mit en relations d'amitié et de correspondance avec un savant de valeur, M. David Richard, secrétaire général de l'Académie de Bordeaux. Répondant à quelques objections, Hameau lui écrivait en 1841 : « Lorsque l'esprit ne paraît occupé que de conceptions abstraites, il prend toujours les éléments de ces conceptions dans la nature. Il part toujours d'un point matériel qui peut être inaperçu, mais qui n'en existe pas moins. Mon opinion ne vient point de tel ou tel système philosophique ou de telle croyance religieuse. Elle se fonde sur l'analyse des faits, parce que je crois que c'est dans la seule observation de la nature qu'est la voie qui peut conduire à la vérité, et qu'on ne la trouvera jamais dans le dédale de la métaphysique. »

A propos du magnétisme et de l'extérioration de la pensée, dont lui parle son ami : « Il est possible de produire des phénomènes physiologiques extraordinaires si l'on sait s'emparer de l'imagination du magnétisé; mais il n'y a là rien qui sorte du domaine des choses naturelles. »

« Mon digne ami, écrivait David Richard, j'ai toujours pensé, et souvent dit, que vous eussiez, sur un théâtre digne de vous, occupé une des premières places scientifiques. Vous réunissez dans votre esprit, ce qui est le plus souvent isolé, le talent de l'observation et la causalité qui devine et synthétise. Votre *Essai sur les idées innées* me frappe par l'accord de ces deux qualités. »

Tels étaient les délassements intellectuels de Jean Hameau. Par la pensée il aimait à entrevoir les hautes cimes des connaissances humaines; mais par prédilection il revenait toujours à la recherche des causes dans les maladies. Les maladies contagieuses et épidémiques surtout absorbaient ses méditations. A force d'observer la nature, le seul livre qui fût à sa portée, il trouva d'indiscutables analogies entre les parasites des plantes et les maladies virulentes dont la cause paraît si mystérieuse. Ce problème l'attire :

« J'ai fait, dit-il, des rapprochements, des comparaisons entre les virus et certains autres objets qui s'offraient à mon attention, dans les grands tableaux que présentait une nature agreste, au milieu de vastes solitudes que je parcourais tous les jours pour remplir les devoirs de mon état. J'y ai vu des épidémies de toutes sortes sur les plantes, produites par des multitudes d'animaux divers qui les attaquent pour s'y nourrir et s'y régénérer. J'observais ces êtres procédant comme certaines épidémies qui attaquent l'homme, c'est-à-dire en parcourant ces trois temps caractéristiques par lesquels tous les êtres sont initiés à la vie : la contagion, l'incubation et la multiplication.

» Reconnaissant une sorte d'identité entre ces effets, j'ai dû aussi en supposer entre l'essence des causes, et je me suis dit : *Il faut que les matières virulentes aient un principe de vie puisqu'elles agissent comme des insectes parasites; car il n'y a que les corps animés qui puissent se nourrir et s'engendrer toujours de la même manière.* »

Dans tous ces cas la vie existe; elle est manifeste; elle ne saurait être méconnue. Dans ces conditions seulement on peut comprendre que les virus produisent toujours des maladies semblables à elles-mêmes, et ne ressemblant à aucune autre. Mais comment se fait-il qu'une chose si simple, si évidente, si conforme aux lois de la nature, ne soit pas admise par tous les médecins? Peut-être se méprend-il sur l'état de l'opinion médicale à ce sujet; car il est loin des centres intellectuels et ignore ce qui s'y passe. Confiant, il adresse, en 1836, à la

Société de Médecine de Bordeaux, son mémoire intitulé : *Réflexions sur les virus*. Il y démontre, par des arguments qui lui semblent sans réplique, que la cause des maladies contagieuses ne peut être qu'une cause vivante, et que le virus est un infiniment petit dont le germe déposé dans les corps vivants, hommes ou animaux, y naît, y vit et se multiplie en compromettant leur santé et même leur existence. Il n'en peut pas encore fournir la preuve matérielle; mais il a acheté un microscope et il espère faire quelque trouvaille intéressante. Déjà ce précieux instrument n'a-t-il pas permis de découvrir et de décrire l'acarus de la gale? Et qu'est la gale, sinon un gigantesque virus cantonné sur la peau?

En envoyant son travail à la Société de Médecine, dont il faisait partie, Hameau comptait sur une discussion approfondie qui confirmât ses vues ou le convainquît d'erreur. Il n'en fut rien, et ses collègues le considérèrent comme une ingénieuse utopie, plus imaginative que conforme à la saine doctrine, et incapable d'entraîner les convictions. L'étiologie des maux virulents n'en restait pas moins une mystérieuse inconnue.

Effectivement, le 13 septembre 1837, en séance publique, le Rapporteur des prix s'exprimait ainsi : « Notre laborieux confrère, M. le Dr Hameau, a présenté une théorie des virus dont on trouve des traces dans les archives de la science. Il attribue les maladies virulentes à des animalcules. Tout ce que le raisonnement a de ressources, tout ce que le style a de puissance est employé par M. Hameau pour soutenir une opinion que le temps et de nouvelles expériences dégageront probablement du doute qui l'accueillera peut-être encore aujourd'hui. »

Et la Société décerna une deuxième mention honorable.

Hameau ne se tint pas pour battu. Il avait en grande estime ses collègues de la Société de Médecine dont quelques-uns étaient de vrais savants; mais il pensa qu'à Paris ses idées pourraient être mieux accueillies, et le

24 mars 1843, il adressait ses *Réflexions sur les virus* à l'Académie de Médecine.

L'Académie renvoya à l'examen d'une Commission, et, pendant sept ans, on n'en entendit pas parler.

Entre temps, un jeune et déjà très distingué médecin de Paris, M. Théophile Roussel, aujourd'hui sénateur et célèbre, se rendait à La Teste pour étudier la pellagre; c'était en septembre 1847. Il passa quelques jours auprès de Jean Hameau, et celui-ci lui lut son mémoire. M. Roussel se montra très frappé de l'originalité et de l'importance de ce travail; il l'emporta à Paris et le fit paraître dans la *Revue médicale,* de Cayol.

On pouvait croire que cette publicité, dans un recueil très répandu, ferait quelque bruit. Nullement. Cependant, dans les premières semaines de l'année 1849, un pharmacien en chef de l'armée et savant chimiste, M. Jeannel, entreprit de démontrer, dans une conférence au sein de la Société de Médecine de Bordeaux, le peu de solidité du système de Hameau. Le 5 mai, Hameau répondit par une longue lettre d'où nous extrayons : « D'après M. Jeannel, il y a certaines combinaisons moléculaires inorganiques, mais surtout organiques, de même que certaines fermentations spontanées ou provoquées qui produisent des effets semblables aux virus. Or, voici ce que j'ai écrit sur cet objet dans mon mémoire : L'observateur mettra toute la nature à contribution; il la consultera dans tout ce qu'elle pourra montrer à ses yeux, à ses instruments et à son esprit. S'il s'adresse à la matière inerte, il trouvera le commencement de ce qu'il cherche dans certaines fermentations, surtout dans les fermentations panaires et acétiques qui lui montreront les trois temps caractéristiques, et dont les produits, s'il les examine bien, ne lui paraîtront pas étrangers à la vie.

» Ma thèse principale est celle-ci : toute matière hétérogène qui peut s'introduire dans un corps vivant, y rester un certain temps dans l'inaction, s'y multiplier et en sortir pour agir de même dans un autre corps vivant, me paraît avoir un principe de vie. Qu'ai-je

voulu établir par cette proposition, sinon que toutes les maladies virulentes sont dues à un principe animé? Or que ce quelque chose ressemble plus aux monades des ferments qu'aux parasites, qu'importe? Le principe reste le même; c'est toujours quelque chose doué de vie qui produit les maladies virulentes. Donc, l'argumentation de M. Jeannel, bien loin de détruire ma théorie, ne fait que l'appuyer, ainsi que le lui ont fait très justement observer MM. Coste et Fauré. »

Aucun autre bruit ne se faisait autour du mémoire sur les virus, et Hameau, déjà septuagénaire, commençait à désespérer lorsque, le 23 octobre 1850, il reçut de M. Londe la lettre suivante :

« J'ai retrouvé, il y a quelques mois, beaucoup trop soigneusement renfermé, un mémoire qui porte votre nom, qui a dû m'être envoyé du secrétariat de l'Académie vers le mois d'avril 1843, puisqu'il y a été reçu le 25 mars de la même année. Ce mémoire a pour titre : *Réflexions sur les virus*. Je l'ai lu, comme rapporteur de la Commission chargée d'en rendre compte. Il m'a paru extrêmement remarquable et d'un intérêt si grand que, depuis plus de vingt ans, je n'ai été aussi vivement impressionné par aucun ouvrage de médecine, quoique depuis cette époque j'aie lu à peu près tout ce qui a été publié sur notre art. Votre œuvre, interprète de faits restés jusqu'ici inexpliqués et qu'on supposait à jamais inexplicables, ouvre un nouvel horizon à l'étiologie et à la thérapeutique de plusieurs maladies terribles, et montre le seul chemin qu'on doive suivre désormais pour en délivrer l'humanité. »

Le rapport de M. Londe fut lu en séance de l'Académie de Médecine, le 14 janvier 1851. Rapport magistral, très élogieux, véritable exposé critique et analytique, où les citations textuelles du mémoire de Hameau tiennent la plus grande place : « Si l'on consulte les savants et qu'on leur demande : Comment et par quoi les virus sont-ils formés? La réponse est uniforme et peut se résumer en trois mots : *par un inconnu*. Eh bien! Messieurs, c'est cet inconnu, ou comme le disent tous les

auteurs, cet *à jamais inconnu,* à la recherche duquel s'est mis M. Hameau, avec un courage, une patience et une abnégation sans exemple dans les circonstances où se trouve ce médecin du désert. Nous sommes convaincus, et nous devons proclamer que la doctrine de M. Hameau, la logique vigoureuse avec laquelle il l'a présentée, les limites dans lesquelles il a su circonscrire une théorie qui se trouve neuve, en l'appliquant à un groupe de maladies dont elle peut seule expliquer le développement, la nature et la propagation, ouvrent à l'étiologie, à la pathogénie et à la thérapeutique des maladies contagieuses un horizon nouveau. »

L'Académie décida que le nom de Jean Hameau serait inscrit sur la première liste des candidats au titre de correspondant.

La presse médicale fut généralement favorable au rapport, et la *Gazette des Hôpitaux* le publia en partie. Mais l'*Union médicale* s'exprimait en ces termes : « M. Londe a peut-être eu le tort de prendre trop au sérieux les idées ingénieuses, mais seulement ingénieuses, de M. Hameau (de La Teste). » Il ne faut pas croire que ce fût là, malgré son allure dédaigneuse, une simple boutade. On y doit voir au contraire l'état d'esprit des contemporains, comme le prouvent d'ailleurs les grands tournois académiques sur la peste et le choléra, où les opinions les plus diverses, les plus discordantes et les plus hypothétiques se choquent sans arriver à fixer une base scientifiquement satisfaisante. Adoptée à ce moment, la doctrine de Hameau eût rendu la discussion facile et fructueuse; mais Londe lui-même ne pouvait pas encore admettre la nature contagieuse de la peste, du choléra et de la fièvre jaune, tant il est vrai que la routine tyrannise cruellement les meilleurs esprits.

Cependant, cette doctrine n'était pas restée complètement infructueuse. L'épidémie cholérique de 1849 avait sévi avec violence sur le canton de La Teste pendant les mois de juin, juillet et septembre. Hameau publia immédiatement une *Instruction pratique pour se préserver*

du choléra. On y lit : « Il faut savoir que c'est dans les matières rendues par les malades que réside la cause du choléra transmissible aux personnes saines, et que chaque individu atteint devient comme un laboratoire où cette cause se reproduit pour toujours contaminer. » Et il indique les moyens de propreté et de désinfection par la chaux et les chlorures; l'eau bouillante pour les linges; le sulfure noir de mercure, en lavements, contre la *diarrhée blanche*. Il insiste sur ce remède qui, à la dose de 4 et 8 grammes, arrête toujours la diarrhée prémonitoire et guérit souvent les attaques du mal au début. Il lui a dû d'incontestables succès dans sa clientèle. Dans le même petit opuscule, il note un fait intéressant : « Les premiers cas frappèrent les habitants d'une terreur panique telle que les deux tiers s'en allèrent habiter la côte d'Eyrac. Il est essentiel de noter que cette localité (Arcachon), habitée ainsi par plus de 2,000 personnes, a été exempte de l'épidémie et même de toute autre affection pendant toute la saison des bains. C'est un lieu sec, purement sablonneux, entre une forêt de pins et le Bassin, où l'on respire un air balsamique, que les émanations du sol ne peuvent altérer et qui est sans cesse renouvelé par les vents de la mer. » Ajoutons que cette atmosphère est très riche en ozone et chargée de vapeurs térébenthinées.

L'*Étude sur les virus* est l'œuvre capitale de Jean Hameau. Pour en saisir la portée, il faut voir l'abîme qui sépare la médecine de son temps de celle qui s'inspire de l'École pastorienne. « Hameau, a écrit M. Grancher, ne pouvait que pressentir la science du lendemain et la formuler en quelques phrases merveilleuses de sens et de finesse, mais il ne pouvait rien de plus. Pour être quitte envers sa mémoire, il faut le placer dans le cadre des événements, à son moment, à son heure. Alors, on est surpris de ce que cet homme isolé a deviné, affirmé, sans en pouvoir donner la démonstration. Ce qu'il a fait suffit pour affirmer que Jean Hameau en savait plus sur la médecine étiologique que toute la Faculté, de 1840 à 1880; et que si M. Pasteur avait

connu son travail, il l'eût cité comme un de ses précurseurs scientifiques. Je veux dire guidé par l'observation des faits qui l'entouraient, du malade et des maladies. Toutes les propositions fondamentales de son mémoire s'appuient sur des faits observés. Que pouvait-on lui demander de plus en 1836 et 1847? Il avait bien un microscope; mais quel microscope! »

Puis, l'éminent professeur de la Faculté de Paris fait, incidemment, la réflexion suivante : « Si M. Pasteur eût été médecin, il eût sans doute fait de grandes choses; mais je doute qu'il eût bouleversé la médecine, comme il l'a fait, en chimiste partant de la chimie et des fermentations. » Une pensée analogue nous est venue en étudiant la vie de Jean Hameau : S'il eût été élevé dans nos Écoles d'enseignement secondaire, bourré de faits et de dates historiques, de grec, de latin, de notions abstraites toutes faites, et s'il eût commencé l'étude de la médecine par des cours théoriques au lieu de débuter par un apprentissage, une pratique, *une leçon de choses*, peut-être son esprit, moins libre de liens, ne se fût-il jamais élevé jusqu'à concevoir des notions qui rompaient brusquement avec les idées de ses contemporains.

Quoi qu'il en soit, son génie observateur porte la marque incontestable d'une réelle originalité; et le triomphe final de ses doctrines en consacre la sage rectitude.

Peu de mois après son demi-succès à l'Académie de Médecine, Jean Hameau mourait le 1er septembre 1851, à Bordeaux, rue Margaux, chez un vieil ami, M. Magonty, professeur de chimie. Et il mourait, pouvons-nous dire, en pleine santé, à l'âge de soixante-douze ans. Il s'était rendu à Bordeaux afin d'y être débarrassé d'un ongle incarné qui le gênait pour ses courses chez les malades. Son fils, interne à l'hôpital Saint-André, assista le professeur Chaumet qui opéra avec une grande habileté, sous l'anesthésie par l'éther. Le pied fut soumis à l'irrigation continue d'eau froide, selon la pra-

tique en faveur, pour modérer la réaction locale. Inutile de dire que l'eau était propre, mais non filtrée, encore moins stérilisée; que les mains et l'instrument de l'opérateur avaient la propreté sommaire, rien de plus. Tout marcha bien pendant trois jours; puis des frissons, la fièvre infectieuse et... la mort!

« Si l'on appliquait localement les mercuriaux après les opérations, avait-il écrit, on empêcherait l'infection parce que le virus pénètre par les plaies. » Amère dérision, ce révélateur de l'antisepsie succombait pour n'avoir pas eu le secours des antiseptiques!

Les obsèques eurent lieu à La Teste. Sur la tombe, le Dr Auguste Lalesque prononça ces paroles prophétiques: « ... Vous le voyez, Hameau fut du petit nombre de ces privilégiés du travail qui, échappant à la loi commune, ont le secret d'assurer leur mémoire en se rendant toujours vivants parmi les hommes. Ce sont ceux qui, par leurs œuvres, savent transporter le présent dans l'avenir, et mettre à la disposition de la société les leçons qu'ils ont tirées de leur siècle et de leur expérience. Tel fut celui que nous pleurons! Pour moi, je dois et je voue à sa mémoire une éternelle gratitude. Honoré de sa confiance, j'ai pu suivre, dans mille occasions, les mouvements de ce cœur honnête; et je puis dire que nous perdons à la fois un confrère des plus recommandables et un citoyen des plus accomplis. »

Nous avons vu ce que fut le savant. Qu'était l'homme? L'homme du devoir; un sage. Tous ceux qui l'ont connu, ceux qui ont parlé de lui, eurent ce mot sur les lèvres. Sa physionomie sereine, honnête, digne dans sa simplicité et sympathique par son expression de bonté et de franchise, ne laissait place à aucun autre jugement. Son portrait, peint par Guillaume Didier, en 1850, donne la même impression. Il avait, en tout, la noblesse du sentiment et de la pensée. Sévère à lui-même, indulgent aux autres, on ne le vit jamais mêlé à aucune intrigue ou commérage. Tel était, d'ailleurs, le ton de sa maison où régnaient, à un égal degré, le respect, l'affection et, en tout, les sentiments élevés.

Mais laissons parler le Dr de Biermont, qui l'avait personnellement connu : « L'égalité de son humeur était inaltérable et, toujours plein d'indulgence pour les défauts d'autrui, il se montrait parfois sensible à des agressions injustes ou aux traits de l'envie. Il obéissait plutôt, en y répondant, à un sentiment instinctif de défense qu'à un sentiment d'inimitié et il recouvrait bientôt sa sérénité accoutumée. Son désintéressement était sans bornes. Dans une circonstance importante de sa vie, un procès menaçait d'engloutir une partie de son avoir; il déclara qu'il aimait mieux tout perdre que de s'en occuper. Il était même, à cet égard, d'une indifférence qui eût promptement tourné à son préjudice, sans les tendres soucis d'une digne compagne qui, tout en veillant sur sa santé souvent ébranlée et toujours précaire, lui épargnait le soin des affaires temporelles. »

Cette femme vaillante était la fille aînée de Jean Fleury, que nous avons vu aux prises avec les agents révolutionnaires du district. Hameau l'avait épousée, en 1824, et était allé habiter, avec sa nouvelle famille, la grande maison qui est devenue l'Hôtel de Ville de La Teste. C'est là que sont nés ses trois enfants et qu'il a goûté le charme d'une vie intime où tout était harmonique.

Hameau n'était déjà plus, lorsque son fils fut reçu docteur en médecine, ni lorsque ses filles furent mariées : l'aînée au Dr Loustalot, de Dax, la plus jeune à M. G. Pontallié, actuellement receveur principal des douanes à Bayonne. Les enfants et petits-enfants de J. Hameau ont gardé le culte de cet ancêtre vénéré, et lorsque le fils, Gustave Hameau, soutint, à Paris, sa thèse inaugurale sur la pellagre (1853), il la dédia pieusement à la mémoire de son père : « Puisse le souvenir de ses conseils et de ses exemples ne jamais me faire défaut, dans la conduite de la vie et dans la carrière médicale! »

En dehors des obligations professionnelles auxquelles il se dévouait avec un entier abandon, soignant le

pauvre à l'égal du riche, et ne reculant devant aucune fatigue, Hameau se consacrait exclusivement à ses travaux et à sa chère famille; et, bien qu'il eût été obligé par les circonstances d'occuper la mairie de La Teste, après la mort de son beau-père en 1845, il s'y trouvait fort dépaysé et n'eut aucun regret lorsque la révolution de 1848 l'en délogea. Il ne s'occupait, d'ailleurs, pas de politique, quoique électeur censitaire; mais c'était un pur libéral, et avant tout un homme d'ordre. La République, disait-il, serait le plus beau et le meilleur des gouvernements si chacun était assez sage pour respecter la liberté des autres comme il entend que soit respectée la sienne.

Si Hameau n'a pu même entrevoir l'aurore des succès qui attendaient sa doctrine, et dans lesquels il avait une foi entière, les hommages posthumes ne lui auront point manqué :

Sans parler de la ville de La Teste, qui donna son nom à l'une de ses places principales, et de la ville d'Arcachon qui en dénomma une allée de la ville d'hiver, rappelons que Landouzy, l'éminent directeur de l'école de Reims, écrivait à Rayer, dans l'*Union médicale* du 7 juin 1860 : « ... Qu'un simple médecin de campagne ait, tout seul, au milieu des plus grandes difficultés d'observation, signalé, avec une admirable clarté, une affection aussi complexe que la pellagre, voilà ce qui me frappe, me confond. Mais il y a là une véritable gloire médicale; c'est une illustration du meilleur aloi, dont l'Association des médecins de France pourrait bien perpétuer la mémoire. » Et Landouzy demandait qu'on élevât un buste à Bordeaux ou à La Teste.

Sept ans après, la Société de Médecine de Bordeaux chargeait un de ses membres, le Dr P. de Biermont, de prononcer, en séance publique, l'*éloge* de Jean Hameau, témoignage de haute estime d'autant plus significatif qu'elle n'en a honoré qu'un très petit nombre de ses morts.

Bien plus tard, en 1884, un jeune professeur agrégé

de l'École de médecine, le Dr Solles, écrivait, dans une *Causerie scientifique* de *la Gironde :* « Un bon microscope, un bon laboratoire, moins bien outillé que celui du Collège de France, et notre modeste et sagace médecin de La Teste était une des plus pures gloires de la Gironde. Hameau était un précurseur dont le nom doit rester immortel dans les fastes de la médecine. »

Solles avait eu en main un exemplaire de la *Revue médicale* de 1847, contenant l'*Étude sur les virus*. Les rares confrères auxquels il le fit lire partagèrent son admiration. Mais c'est seulement en 1895 que parut la réimpression de ce mémorable travail, avec une magistrale préface du professeur Grancher. Un tel patronage assurait le triomphe définitif de l'œuvre qui devait mettre un sceau glorieux à la renommée de « l'humble et grand médecin de campagne ». M. Grancher avait sacré Hameau *précurseur de Pasteur*. Toute la presse médicale et scientifique le proclama après lui.

Aussi, dès que le Dr Garrigou, représentant autorisé des médecins pyrénéens, entreprit d'étudier « les grandes figures méridionales disparues et qui sont notre gloire », commença-t-il la série par Jean Hameau, *Un Girondin précurseur de Pasteur*.

Les médecins de la Gironde comprirent qu'ils avaient un devoir à remplir, et cinquante-deux membres de la Société de Médecine adressèrent à leur Bureau une pétition motivée terminée par les conclusions suivantes :

1° La Société de Médecine estime qu'il y a lieu d'ériger un monument public à la mémoire de Jean Hameau ; 2° elle décide que le Bureau devra s'entendre avec le Bureau de l'Association des médecins de la Gironde, ainsi qu'avec le Doyen et le Conseil de la Faculté de médecine, afin de faire participer tout le Corps médical à cette manifestation ; 3° elle décide que la Commission mixte qui résultera de cette entente sera chargée de l'organisation et de tous les détails d'exécution.

La Société vota ces conclusions, à l'unanimité, dans la séance du 30 décembre 1898. La Faculté et l'Association s'empressèrent d'adhérer et une Commission défini-

tive ne tarda pas à se constituer et se mettre à l'œuvre pour ouvrir une grande souscription générale et réaliser ce projet qui doit glorifier le médecin de La Teste et honorer la ville où il naquit, où il vécut, fit le bien et travailla pendant un demi-siècle.

Et depuis un demi-siècle aussi J. Hameau a disparu de la scène des vivants.

Dans ce lointain, d'où nous le pouvons évoquer, nous voyons un observateur patient et génial ayant gardé en toutes choses l'empreinte de son éducation première, religieuse ou médicale; ayant, avant tout, la passion du vrai et le demandant à l'observation dégagée de toute idée préconçue. Esprit curieux des choses de la nature, mais esprit toujours en éveil, il ne laisse passer aucun fait sans lui demander ses origines. De là le *bonheur* qu'on lui a attribué dans la découverte d'un premier cas de morve transmise du cheval à l'homme; dans la découverte des premiers cas de pellagre dans les landes, et, sans doute aussi, de la première théorie satisfaisante sur la nature des virus!

Le génie propre de cette intelligence éclate puissamment dans ses écrits, dans son style sobre, précis, dépouillé de tout ornement superflu, et dans lequel apparaît seulement une réelle et saine sensibilité. Il éprouve l'émotion, mais il n'a pas l'image qui la rendrait poétique. C'est ce que relève avec raison son apologiste, le Dr Biermont : « Pendant l'hiver de 1836, une tempête engloutit 76 barques de pêcheurs. La France entière en est émue. Hameau emprunte le langage des muses pour peindre cette immense douleur... mais il n'avait pas le souffle inspiré du poète, et si la cadence et la rime ne laissent rien à désirer, son amour pour la réalité ne lui permet guère de s'égarer dans ces régions de l'idéal. »

Non, l'idéal n'était pas son domaine; son domaine était la nature tangible. Nous ne saurions mieux faire pour l'exprimer et pour terminer cette notice, que de citer les propres termes dans lesquels le professeur Grancher parlait de lui devant l'Académie de Médecine :

« Grâce à l'observation la plus judicieuse, à la sagacité la plus pénétrante et au jugement le plus ferme, Jean Hameau, modeste praticien de campagne, a pressenti, il y a un demi-siècle, deviné, affirmé, avec toutes les preuves que pouvait lui fournir la science de son temps, une doctrine qui devait, cinquante ans plus tard, et grâce au génie de Pasteur, régner en souveraine. Il mérite, à tous égards, d'être compté parmi les précurseurs de cette grande réforme médicale. »

Bordeaux. — Imp. G. Gounouilhou, rue Guiraude. 11.

